



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE  
DE COMTÉ DE MATAWINIE**

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné,  
secrétaire-trésorier et directeur général de la susdite municipalité, QUE:**

Lors de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Matawinie du 16 juin 2021, a été adopté le règlement numéro 219-2021 « *établissant une quote-part spéciale sur le solde de financement au montant de 158 900 \$ relative à l'achat d'immeubles limitrophes et le réaménagement des espaces de stationnement à la préfecture* ».

Une copie intégrale du règlement est disponible pour consultation au bureau de la MRC de Matawinie.

**DONNÉ À RAWDON, CE 22<sup>E</sup> JOUR DE JUIN DEUX MILLE VINGT-ET-UN.**

Réal Brassard  
Secrétaire-trésorier et directeur général